

## ➤ Cours explosifs neige et avalanches

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| <b>But</b>                    | Permis d'emploi d'explosifs pour le déclenchement artificiel d'avalanches  |
| <b>Conditions d'admission</b> | Les personnes admises au cours explosifs neige et avalanches doivent remplir les conditions de santé figurant au mémento du service médical du travail de l'OFFT, être majeure et avoir suivi le cours central B avec succès. En outre elles doivent fournir avec l'inscription une attestation de confiance du lieu de domicile. Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre de leur arrivée (cachet postal).<br>L'inscription n'est valable que lorsque le formulaire correctement rempli y compris l'attestation de confiance sont en possession de Remontées Mécaniques Suisses. |
| <b>Participants</b>           | Minimum: 15 / maximum: 30  |
| <b>Examen d'entrée</b>        | Pour non-patrouilleurs (voir le règlement concernant la formation de tiers au cours central B).  |
| <b>Formation</b>              | Engins pyrotechniques, systèmes d'allumage électriques ou par conduits (Nonel). Déclenchement artificiel, exercices dans le terrain, loi sur les explosifs, connaissances du matériel et de l'emploi d'explosifs.  |
| <b>Méthodologie</b>           | Exposés succincts et pragmatiques, exercices pratiques et travail sur le terrain.  |
| <b>Examen</b>                 | L'examen pratique, écrit et oral se déroule pendant la journée et demie restante.  |
| <b>Date/Lieu</b>              | Du mardi 16 au samedi 20 décembre 2008, Ovronnaz   |
| <b>Direction</b>              | Jacky Michelet, Champs Cachés, 1981 Vex<br>Portable 079 775 62 66, jmichelet@bluwin.ch   |
| <b>Langue</b>                 | Français   |
| <b>Coût</b>                   | Membres RMS CHF 2010.-/autres CHF 3010.-<br>(incl. documentation et permis d'emploi d'explosifs)   |
| <b>Logement</b>               | Centre sportif Ovronnaz<br>Chambre double, pension complète: CHF 70.- par jour   |
| <b>Inscription</b>            | Jusqu'au vendredi 31 octobre 2008  |

# ➤ Cours explosifs neige et avalanches

**Du 16 au 20 décembre 2008, Ovronnaz**

Délai d'inscription: vendredi 31 octobre 2008

|                   |              |
|-------------------|--------------|
| Nom               | Prénom       |
| Date de naissance | No AVS.      |
| Lieu d'origine    | Profession   |
| Langue maternelle | E-Mail       |
| Adresse           | NPA/Domicile |
| Tél. entreprise   | Portable     |

Employeur en hiver avec code et adresse

---

---

Formation professionnelle dans le service de pistes et de sauvetage

---

---

Livret d'attestation/attestation de formation:  disponible  non disponible

Réservation de chambres Centre sportif Ovronnaz

(si le choix de la chambre n'est pas coché, l'attribution a lieu d'office):

- Chambre double, pension complète CHF 70.– par jour
- Sans logement, avec repas (18.–/repas)

Coût: CHF 2010.– (membres RMS), CHF 3010.– (autres)

Par l'inscription, l'entreprise et les participantes et participants acceptent la validité des informations et directives générales comme parties intégrantes de l'inscription au cours. Ils acceptent également le prix, le programme, le règlement d'examen et la couverture d'assurance personnelle.

|              |   |                                   |
|--------------|---|-----------------------------------|
| Lieu et date | Timbre et signature du ou de la responsable de l'entreprise | Signature du/de la participant(e) |
|--------------|---|-----------------------------------|

Annexes

- Attestation de confiance de la police (1 année au plus) (voir formulaire ci-joint)

